



CP / CSF . 2021

L'ARS : Pas d'évolution malgré une situation qui s'aggrave pour les familles !

L'effort exceptionnel d'augmenter de 100€ l'ensemble de l'ARS pour les familles à la rentrée n'aura duré qu'une année (2020) alors que la Covid et ses conséquences continuent de sévir. Les familles les plus précaires souffrent davantage. Cette année scolaire fut très éprouvante à bien des titres, et d'abord sur le plan financier. La dureté de la crise aggrave la réalité des familles: il faut payer les charges qui ne cessent de s'alourdir (eau, gaz, électricité) alors que les « recettes » tendent à baisser (perte d'emploi, chômage partiel...).

Les multiples auditions de La CSF n'auront rien changé

Dans une conjoncture fragile économiquement, les auditions de La CSF par les pouvoirs publics ont questionné la pertinence, la justice et l'efficacité des différentes aides et notamment de l'ARS.

Les nombreuses questions sur lesquelles nous nous sommes exprimés n'ont à ce jour aucune traduction dans les faits. Pas de TVA à 5.5% considérant les fournitures scolaires comme de première nécessité. Pas de prise en compte des dépenses induites par la scolarité devenue obligatoire à 3 ans. Pas de meilleure modulation de l'ARS. Encore moins une uniformisation des aides territoriales sur les postes de dépenses tels que la cantine ou les transports.

Toujours aucun changement !

En 2021 l'ARS n'augmente que de quelques centimes suivant le cours de l'inflation. Alors que la mutation de l'environnement scolaire engendre de nouvelles dépenses les dispositifs d'aides qui l'accompagnent, n'évoluent pas. Dans quelques mois la prochaine mandature devra s'emparer du dossier brûlant de l'ARS. Cinq années et rien ou presque n'auront changé au niveau de cette allocation. Un euro en moyenne d'augmentation par an. Quel changement !!

La CSF continue et continuera de se battre pour que cette allocation existe sous sa forme actuelle ; une aide financière directement accordée aux familles et adaptée à leurs réalités et besoins pour la réussite scolaire de leurs enfants.

La CSF demande :

- **Une école complètement gratuite pour tous les enfants entre 3 et 6 ans**
- **Une modulation significative de l'Allocation de Rentrée Scolaire, pensée en fonction des niveaux et des filières (élémentaire, collège, lycée général et professionnel) et non en fonction des âges**
- **Gratuité des fournitures scolaires en école élémentaire, aux collèges et aux lycées toutes filières confondues**
- **Une TVA à 5.5% pour les fournitures de rentrée scolaire correspondant aux produits de première nécessité**

Contact presse :

Johan Jousseume, secrétaire confédéral : 07.83.99.38.26 ; jjousseume@la-csf.org
Charlotte Barre, chargée de mission : 06.84.15.54.89 ; cbarre@la-csf.org